

Bretagne Très Haut Débit

Mars 2012

<http://www.bretagnetreshautdebit.com/>

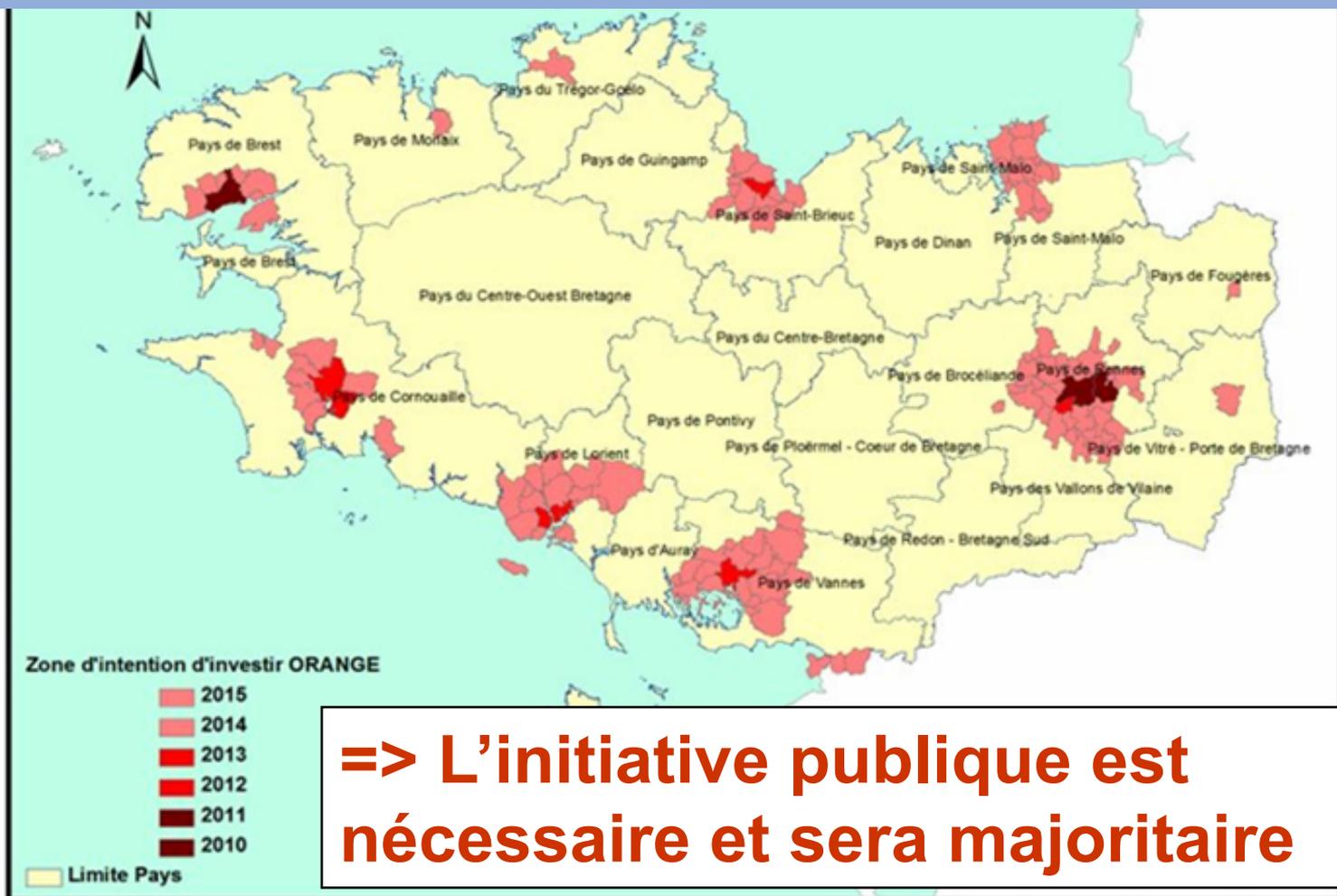


• territoire •



Les limites de l'investissement privé

60 % des foyers français mais 40 % des Bretons et 10 % du territoire



Le SCORAN : 100 % FTTH à l'horizon 2030



L'ambition : « Disposer à terme d'infrastructures en capacité de supporter tous les services et innovations numériques et de les rendre disponibles aux habitants et entreprises en Bretagne ».

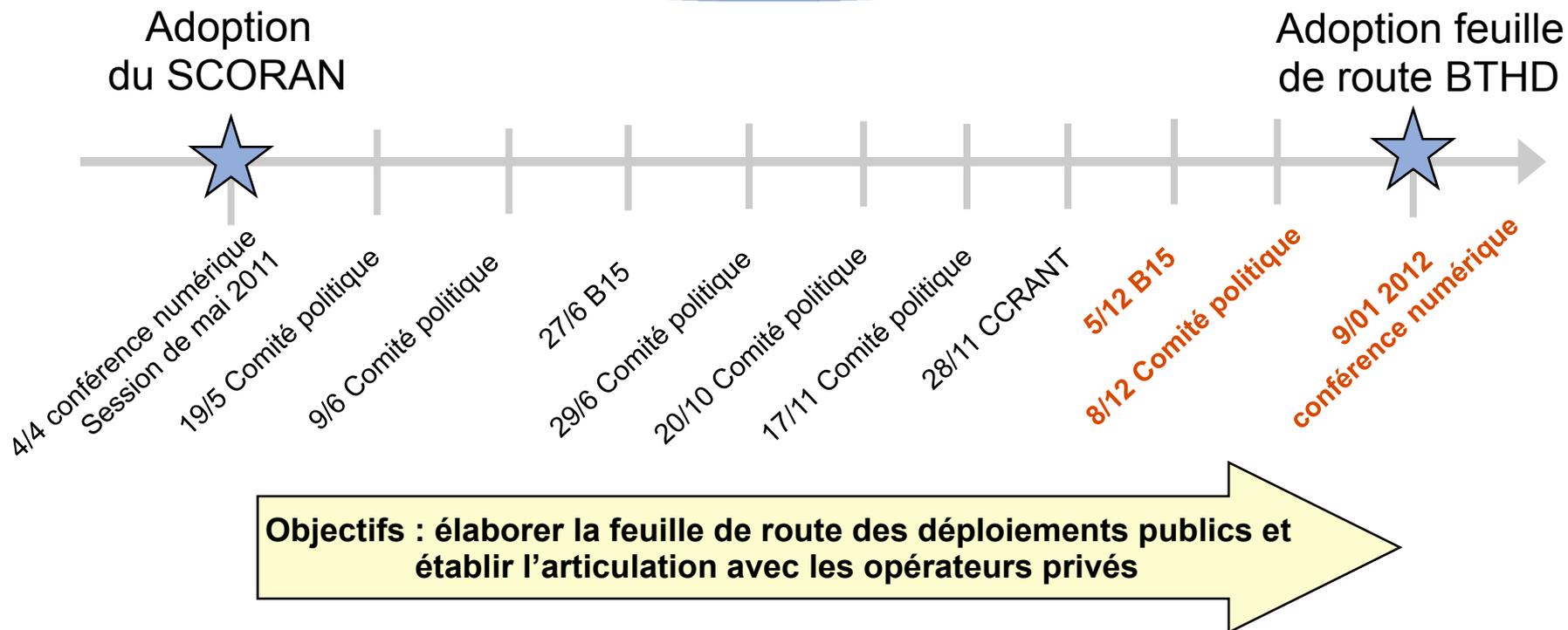
Ambition retenue par la conférence numérique :

Préfet de la région Bretagne, Président du Conseil régional de Bretagne, Préfets des départements, Présidents des Conseils généraux, Présidents des agglomérations et de communautés urbaines, Présidents des Pays, Président des conseils de développement, Président du CESR, Président du Syndicat mixte Mégalis, Agence Régionale de Santé, DREAL, Rectorat, Direccte, Caisse des Dépôts et Consignations.

La mise en œuvre de cette ambition est le projet :

Bretagne Très Haut Débit

Du SCORAN à Bretagne Très Haut Débit



- Un travail collaboratif associant les principales collectivités et l'État
- Une volonté de cohérence avec les schémas directeurs (SDTAN) des Conseils généraux

5 Comités politiques
3 Conférences numériques
1 CCRANT
2 B15

« Bretagne très haut débit »

Feuille de route du projet BTHD



La feuille de route du projet Bretagne Très Haut Débit (BTHD) est un document présenté en conférence numérique du 9 janvier 2012.

Les objectifs de la feuille de route sont de :

- proposer une **stratégie de déploiement** du très haut débit, y compris par la gestion du cadre national
- préciser **l'équation économique** du projet et proposer des **logiques de financement**
- proposer une **première phase de déploiement**
- définir les **moyens de la réalisation** (gouvernance)

Le conventionnement en zone AMII



Orange seul primo-investisseur en Bretagne

Proposition de conventionnement à Orange lors de la CCRANT
du 28 novembre

Démonstration de l'intérêt d'une posture collective vis-à-vis
des opérateurs

Échanges techniques sur le projet de convention laissant
préjuger d'une conclusion favorable des échanges

Question encore pendante sur la définition exacte du
périmètre (demande des collectivités d'une extension du
périmètre initial proposé par Orange)

Une logique de déploiement au service du territoire



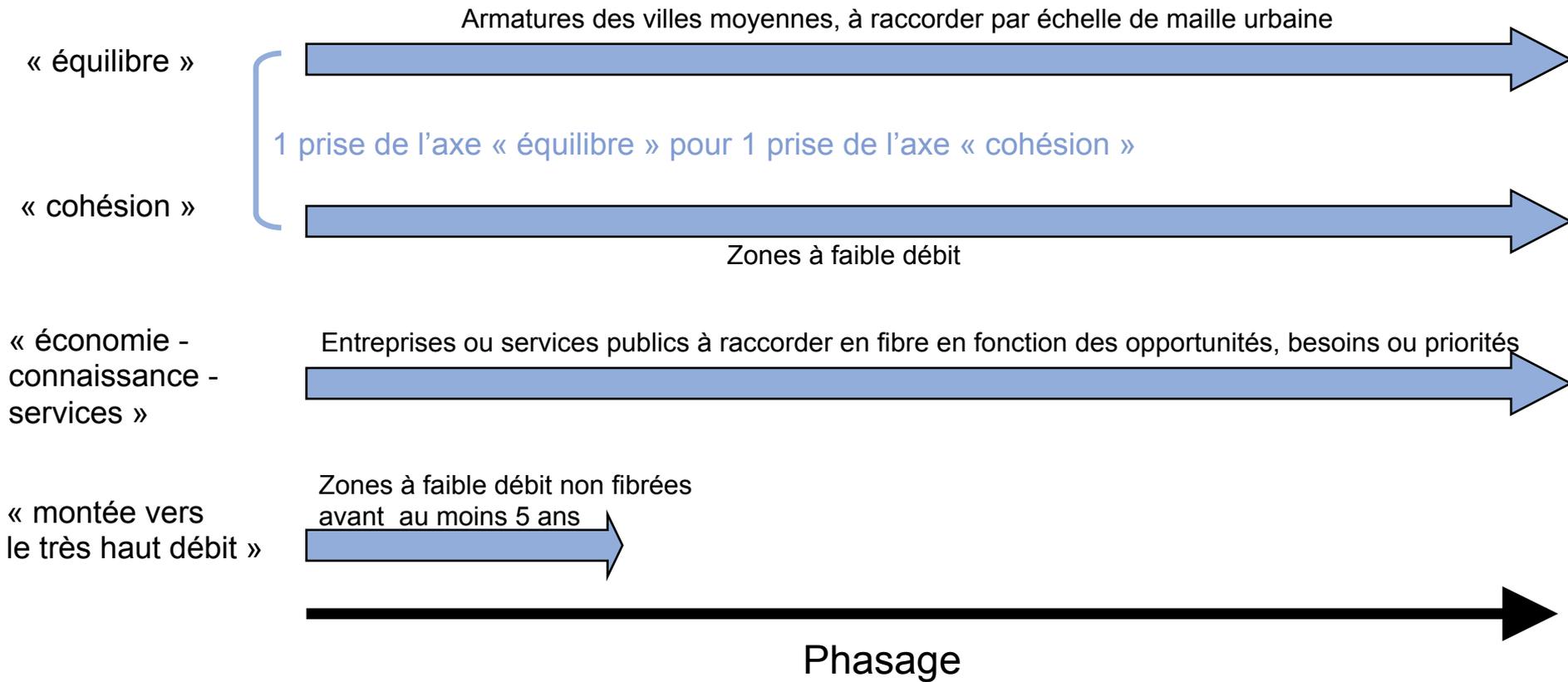
Le déploiement du FTTH en zone « privée » : un risque de distorsion de l'équilibre de l'armature urbaine

Le déploiement du FTTH : une augmentation de l'échelle de débit disponible et donc une amplification de la fracture liée aux zones actuellement « à faibles débit »

Le déploiement du FTTH : un atout pour le soutien à l'économie, à la formation, à la recherche

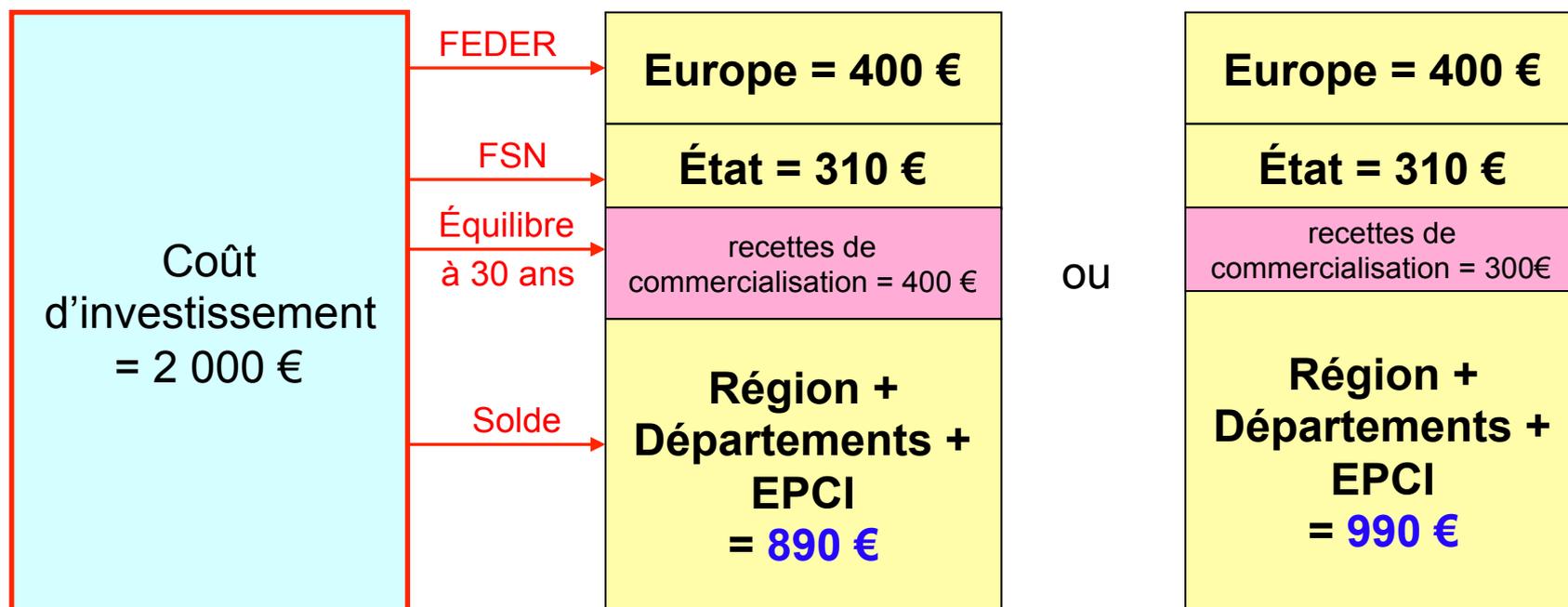
→ Une pluralité d'objectifs et donc une structuration par axes

La stratégie de déploiement



La structure du plan de financement

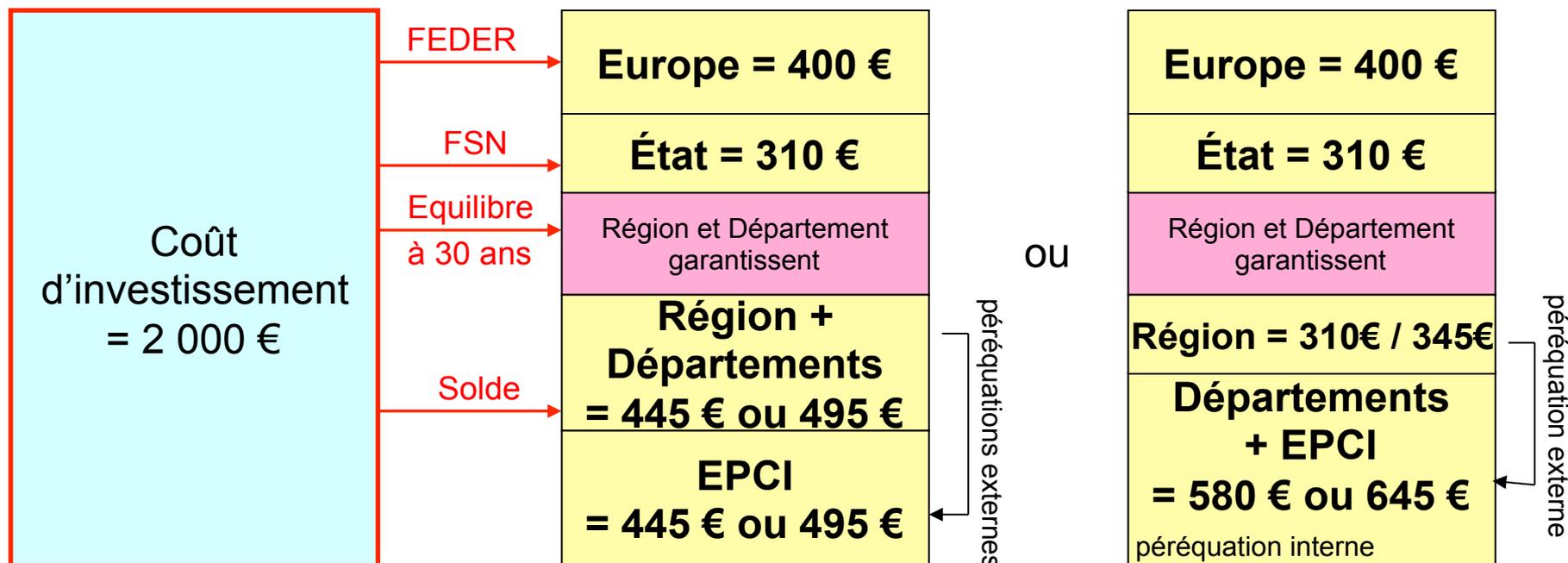
Selon hypothèses de commercialisation, de tarification...



Deux scénarii de plans de financement et de schémas de garantie



Ce sont des propositions de financement, visant à qualifier les conditions de réalisation du projet. La « feuille de route » n'a pas vocation à imposer le financement de qui que ce soit. Le bouclage du plan de financement nécessitera des actes volontaires des acteurs.



Une première phase



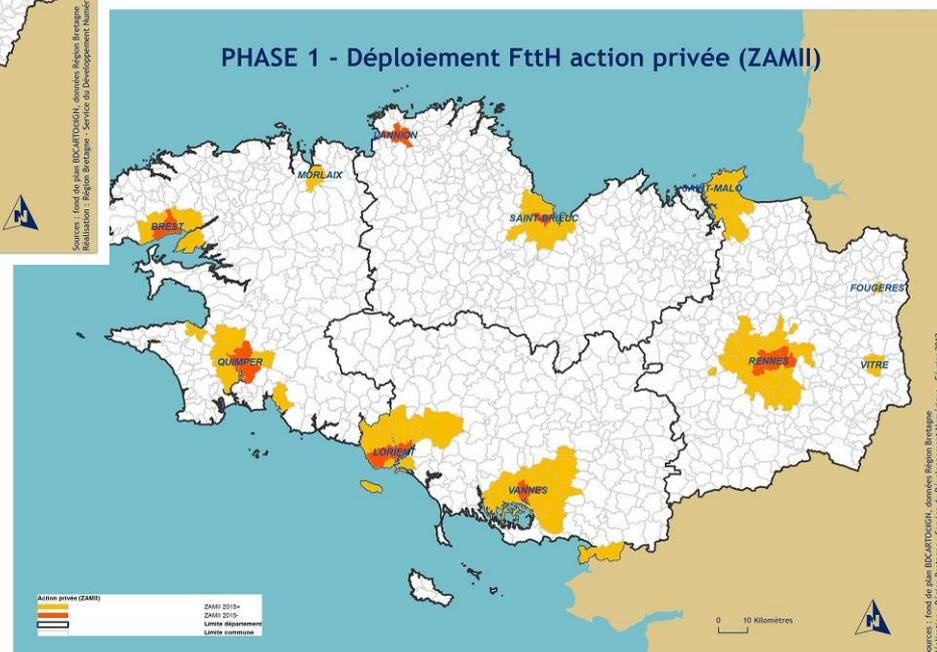
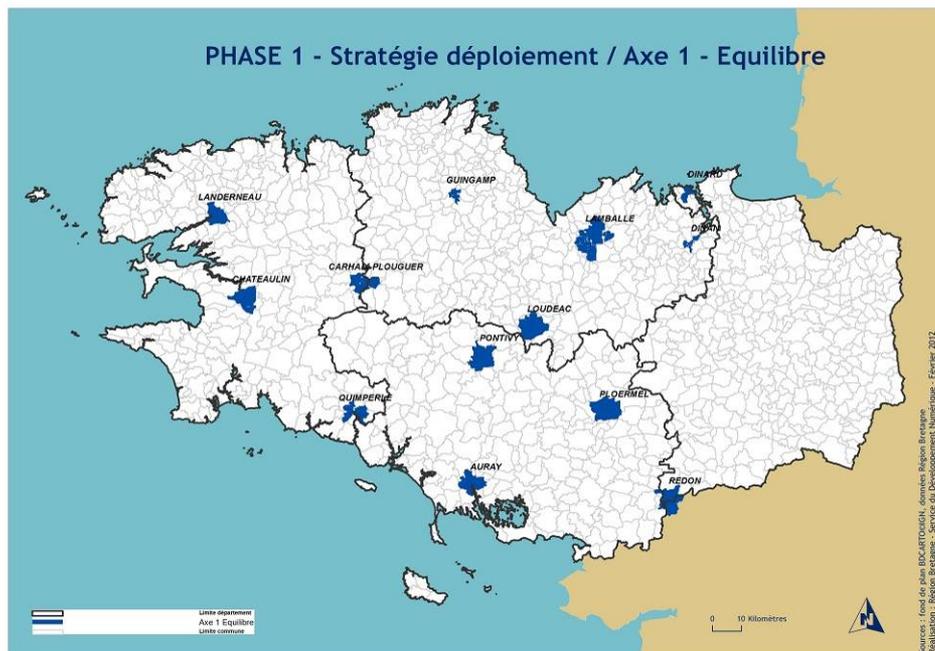
Axe « équilibre » : déterminé en fonction du périmètre des zones « privées » et de la nécessité de maintenir l'équilibre urbain breton

Axe « cohésion » : même nombre de prises que pour l'axe « équilibre » (application du « 1 pour 1 ») et analyse à faire en fonction de l'état des lieux

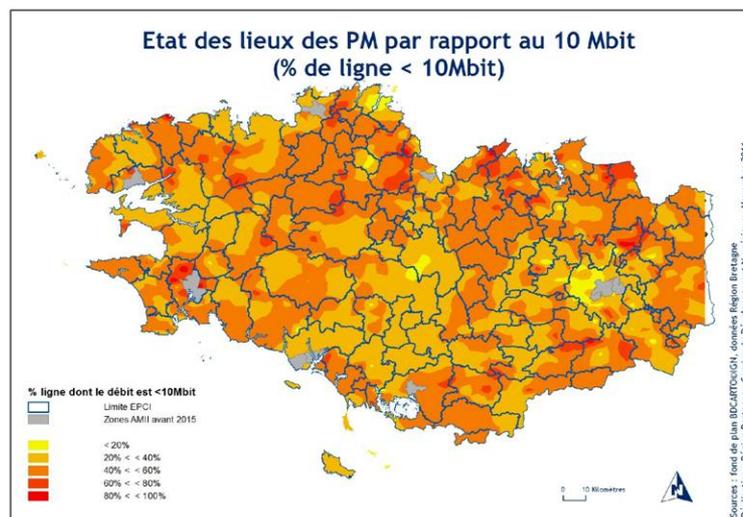
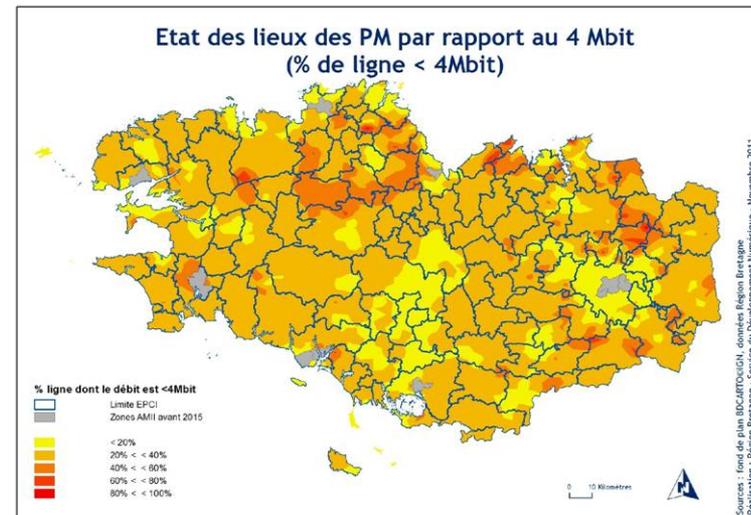
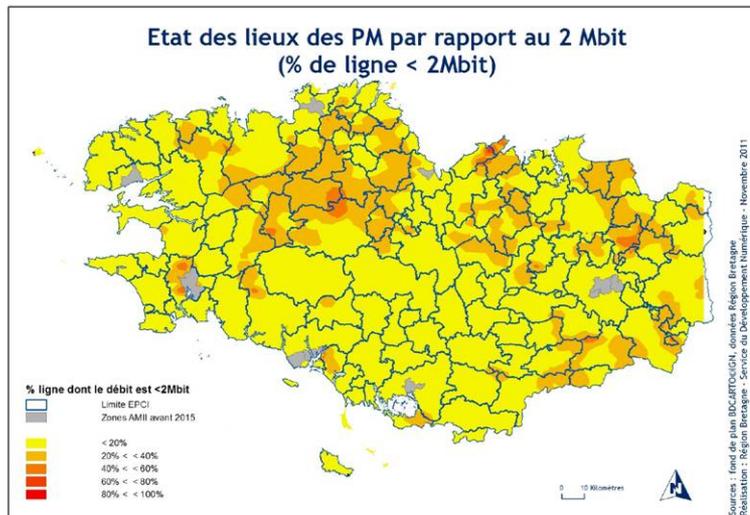
Axe « économie, connaissance, services » : un dimensionnement en volume

Axe « montée vers le très haut débit » : à déterminer en fonction de l'état des lieux

Première phase de l'axe « équilibre » : 85 000 prises publiques



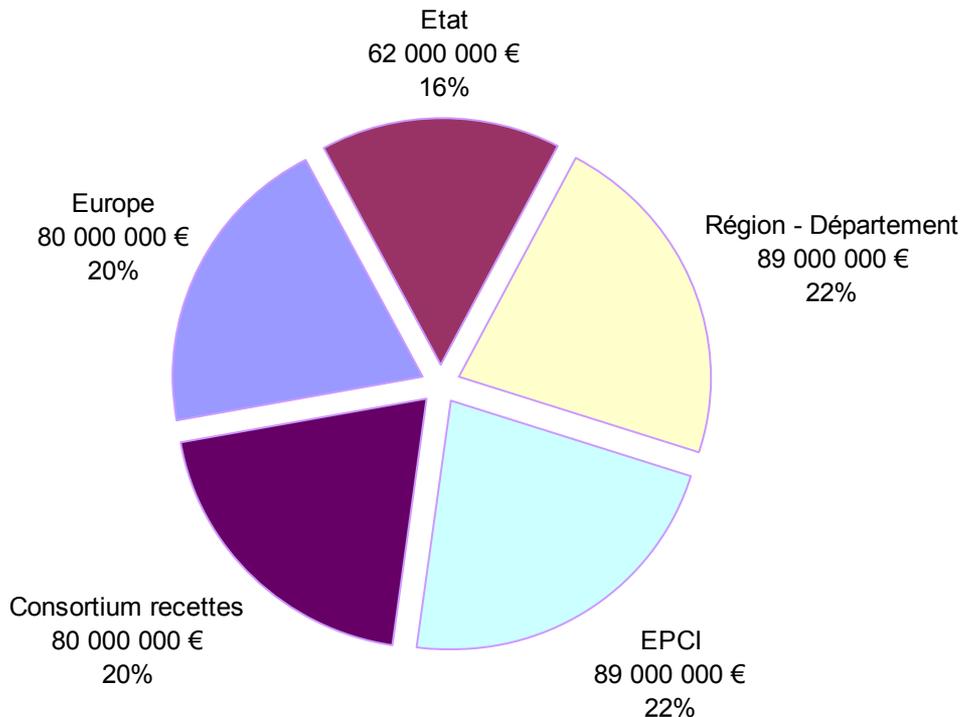
Première phase de l'axe « cohésion » : 85 000 prises



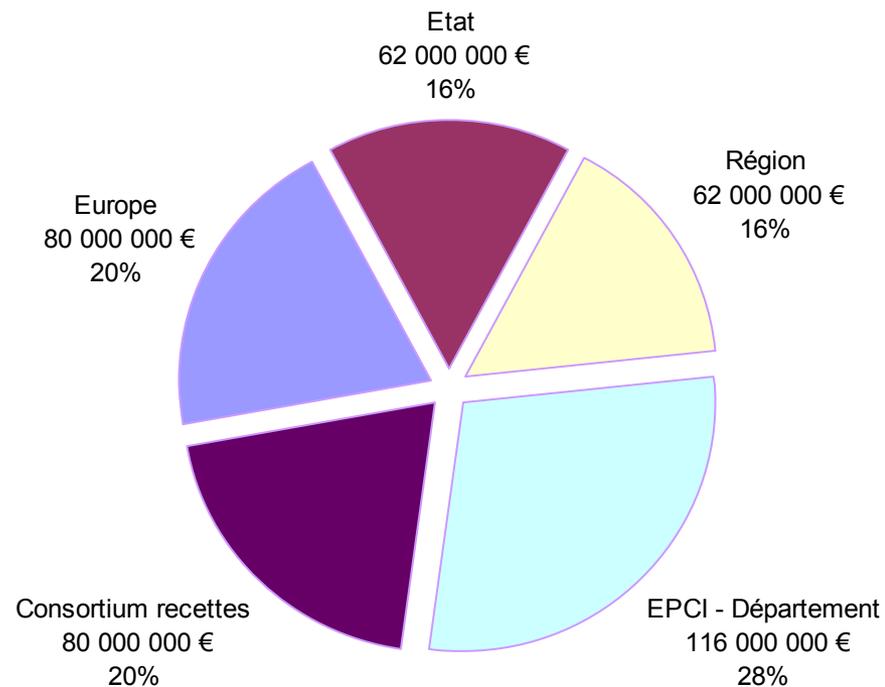
Plans de financement de la première phase



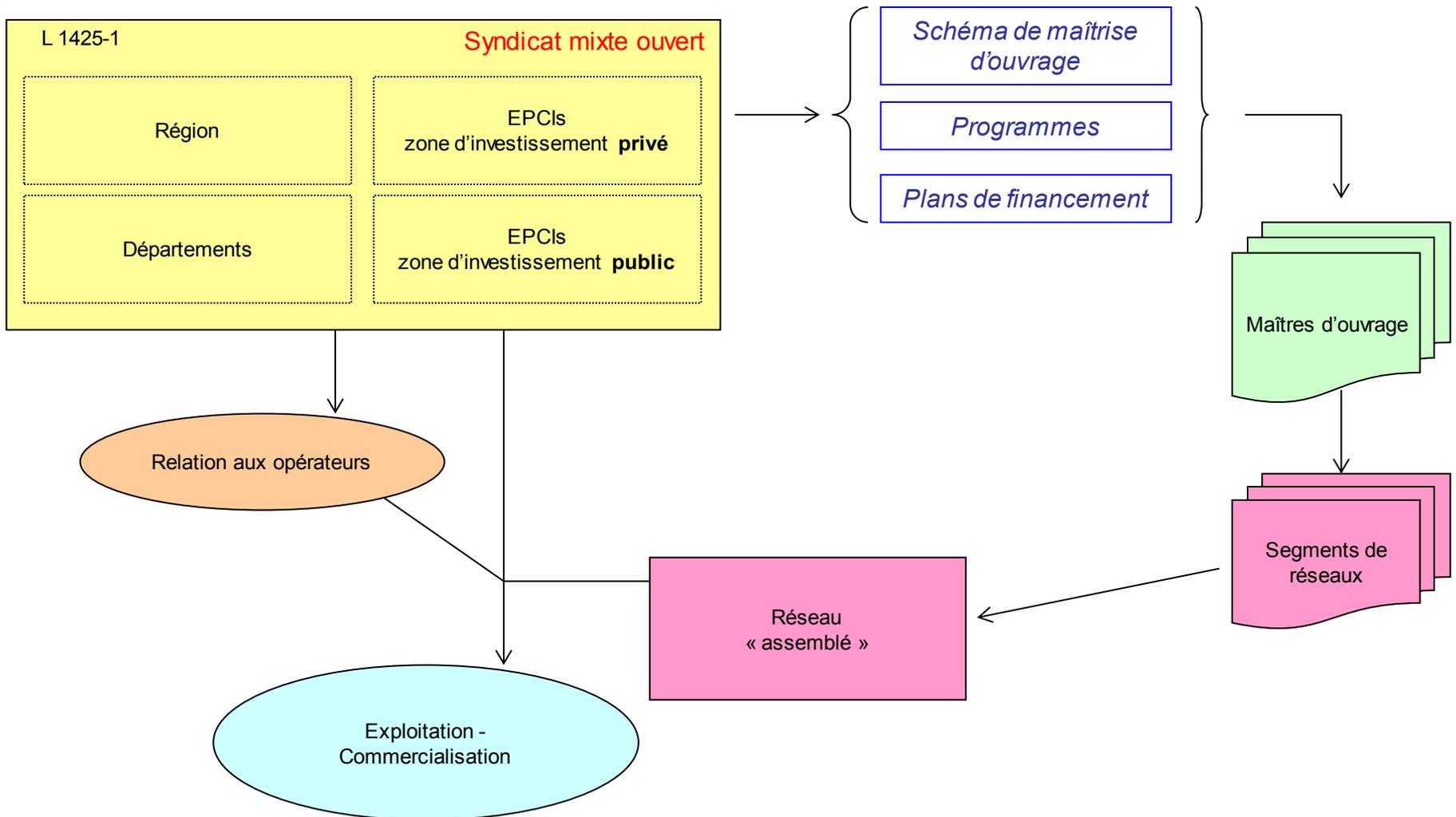
Plan de financement scénario 1



Plan de financement scénario 2



Principes de gouvernance



Planning



S1 2012

- Dossier de financement Commissariat Général aux Investissements
- Mise en place de la gouvernance
- Finalisation du schéma de maîtrise d'ouvrage
- Statuts du syndicat mixte ouvert
- Signature convention France Télécom / Orange
- Finalisation de la première phase de déploiement

S2 2012

- Procédures de dévolution pour désignation des entités en charge de l'établissement du réseau, de son exploitation et de sa commercialisation
- Négociation des accords de co-investissement

S1 2013

- Lancement des premiers déploiements

Bretagne Très Haut Débit

Mars 2012

<http://www.bretagnetreshautdebit.com/>



• territoire •

